



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### MARCHE PUBLIC DE SERVICES MAPA/EP/03-20

#### **1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**

**Pouvoir adjudicateur :** COMMUNE DE SAINTE-ANNE  
Hôtel de Ville - Place Schœlcher  
97180 Sainte-Anne  
Tél. 0590 85 59 94 / Fax : 0590 85 48 94  
Email : [commande.publique@ville-sainteanne.fr](mailto:commande.publique@ville-sainteanne.fr)

**Représentant du pouvoir adjudicateur :** Le Maire, Monsieur Christian BAPTISTE

#### **2 - OBJET DU MARCHÉ**

La présente consultation concerne :

**Mission d'étude des déplacements du bourg de Sainte Anne  
(Programme de Rénovation Urbaine).**

La mission d'étude se décompose de la façon suivante :

- Phase 1 - Diagnostic et enquêtes de trafics
- Phase 2 - Enquêtes de stationnement
- Phase 3 - Modélisation de trafic et recommandations

#### **3 – PROCEDURE DE PASSATION**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

#### **4 – CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ**

##### **4-1 Technique d'achat**

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

##### **4-2 Décomposition**

Le marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en lot séparé, car cela rendrait son exécution techniquement plus difficile et financièrement plus couteuse.

##### **4-3 Prix et règlement du marché**

Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement et du bordereau des prix unitaires.

##### **4-4 Durée et délai d'exécution du marché**

Le délai d'exécution de la prestation est fixé par le candidat dans l'acte d'engagement.  
La durée du contrat ne peut excéder 9 mois.

## **7 - RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville.  
Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

## **8- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 6.1 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 7 du règlement de consultation.

## **8- ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES**

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

## **9 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Les offres devront parvenir à la Mairie de SAINTE-ANNE au plus tard avant le :  
**Mardi 03 Mars 2020 à 12 heures (heure Guadeloupe).**

## **10 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES**

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

**Prix : 50 %**

**Valeur technique (noté sur 10 points sur la base du mémoire technique) : 30 %**

- Méthodologie (8 points)

- Références techniques, CV et outils (2 points)

**Délai d'exécution : 20 %**

## **11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

## **12 - RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Guadeloupe  
6 rue Victor Hugues  
97 100 BASSE-TERRE  
Téléphone : 05.90.81.45.38  
Télécopie : 05.90.81.96.70  
Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

## **13 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION**

Le lundi 3 février 2020